

LA CHASSE BIENTÔT INTERDITE LE DIMANCHE ?

Après la mort d'un vététiste tué par un tir lors d'une battue, fin octobre en Haute-Savoie, plusieurs associations écologistes demandent la mise en place d'un jour sans chasse le week-end.

“

PIERRE DE BOISGUILBERT
Consultant
pour le monde
de la chasse

Interdire la chasse le dimanche, c'est interdire à tous les Français qui travaillent pendant la semaine de pratiquer leur passion. C'est aussi oublier que 80 % de la forêt française est privée et que la chasse qui s'y déroule est une activité totalement légale et déjà très encadrée.

La société a changé. Le monde rural ne cesse de s'urbaniser et chasseurs, exploitants agricoles et forestiers ne sont plus les seuls à se partager la nature en hiver et en automne. C'est aussi aux 1,2 million de chasseurs de s'adapter et de se faire mieux comprendre auprès de ceux qui ne connaissent ni la chasse ni ses règles.

Le monde cynégétique évolue et a ouvert un vrai dialogue avec l'ensemble de ceux qui fréquentent les espaces naturels, dont les randonneurs avec lesquels un lien particulier a été noué.

Nous vivons une période où l'intolérance des uns et des autres empêche la réflexion et l'analyse. Il faut dépassionner le débat et dépasser les clivages.



“

MARC GIRAUD
Porte-parole
de l'Aspas

Plus de 300 000 citoyens ont déjà signé la pétition lancée par l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), pour que le dimanche soit dorénavant un jour sans chasse.

Le lobby des chasseurs refuse systématiquement de négocier et empêche les randonneurs, les cyclistes, les ramasseurs de champignons et tous ceux qui veulent profiter de la nature de vivre pleinement leurs passions.

Je ne cherche pas l'interdiction systématique et définitive de la chasse en France, notre demande est raisonnable, nous voulons l'abolition de la vénerie et un meilleur partage des espaces naturels dans notre pays.

Il y a trop d'accidents provoqués par les chasseurs. Dans nos campagnes, les gens ont peur et n'osent plus sortir de chez eux.

Les chasseurs représentent moins de 2 % de la population, mais ils s'approprient la nature tous les jours de la semaine au détriment des 98 % restants.

L'interdiction de la chasse un jour par semaine n'est pas une idée nouvelle. En 2000, la loi Voynet l'avait adoptée et le mercredi était devenu un « jour sans chasse », jusqu'à ce que cette mesure soit abrogée, en 2003. « Mais interdire la chasse le dimanche pourrait être tout à fait légal aujourd'hui, assure la juriste spécialisée Annie Charlez. Toutefois, pour éviter qu'il y ait une atteinte au droit de propriété, le Conseil constitutionnel a précisé que le jour d'interdiction éventuel devait être exclusivement fixé par la loi et pas seulement par un arrêté préfectoral. Par conséquent, seule une nouvelle loi pourrait l'imposer actuellement, ce qui est juridiquement faisable en application de la Convention européenne des droits de l'homme. En clair, si un tel principe était voté, même les chasseurs propriétaires de leur territoire seraient obligés de l'appliquer. Mais, politiquement, c'est au Parlement de trancher. » Une décision à haut risque qui pourrait marquer une vraie rupture.

« Le droit de chasse est l'un des premiers droits accordés aux Français en 1789, explique Antoine Berton, rédacteur en chef du *Chasseur français*. Et puis, si l'on veut interdire la chasse le dimanche au nom de sa dangerosité supposée, pourquoi vouloir la maintenir le reste de la semaine ? Rappelons que les accidents de chasse sont en baisse constante depuis quinze ans (113 accidents dont 13 mortels en 2017-2018, contre 143 dont 18 mortels en 2016-2017, ndlr) et que de nombreux efforts sont faits pour mieux former les chasseurs à la sécurité. » Reste que le sujet demeure hautement inflammable. Au point que la Fédération nationale des chasseurs (FNC) s'est engagée à « intensifier le dialogue » avec les associations nationales d'usagers de la nature et des activités de sport outdoor.

Cyril Hofstein